

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – **Rencontre No 2**

Membres du Conseil

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

Représentants d'organismes

M^{me} Marie Nyamabu, représentante du Centre francophone du Grand Toronto
M^{me} Estelle Duchon, représentante du Centre francophone du Grand Toronto
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter
M^{me} Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto
M^{me} Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health
M^{me} Nancy Komi, représentante de Epilepsy Southwestern Ontario
M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH.
M^{me} Dalia Hammoud, représentante de « Voice for Deaf and Hard of Hearing Kids”
M^{me} Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 12 octobre 2021**

Heure : **de 18h15 à 19h**

Lieu : [Participer à une Réunion Skype](#)

Participer par téléphone

+1 (647) 317-3974,,534688#

+1 (866) 772-2238,,534688#

**COMITÉ CONSULTATIF
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Le 12 octobre 2021 à 17h30

ORDRE DU JOUR

Rencontre N° 2

La rencontre sera présidée par : M Benoit Fortin

1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
3. Programmes d'été pour l'enfance en difficulté
4. Protocole d'accès pour les intervenants externes
5. Mise à jour – COVID -19 (rapport verbal)
6. Tour de table : Mises à jour des organismes
7. Les dates des prochaines réunions à 17 h 30 seront :

Le 16 novembre 2021	–	rencontres n° 3 et n° 4
Le 11 janvier 2022	-	rencontre n° 5
Le 15 février 2022	-	rencontres n° 6 et n° 7
Le 5 avril 2022	-	rencontre et n° 8
Le 10 mai 2022	-	rencontre n° 9
Le 7 juin 2022	-	rencontre n° 10
8. Levée de la réunion



SERVICES AUX ÉLÈVES – ÉTÉ 2021

Enseignement virtuel, transition en présentiel
et services en orthophonique



Subventions du ministère

- Le ministère de l'Éducation a fourni aux conseils scolaires de l'Ontario des fonds pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation spécialisée ou de santé mentale.
- Ces argents ont servi à embaucher du personnel pour fournir des services dans les domaines de
 - la littératie et la numératie
 - orthophonie, psychologie et ergothérapie
 - accompagnement pour les cours d'été offerts par les écoles secondaires



Plusieurs cours d'été

5 au 30 juillet 2021

Élèves de la 7^e à la 12^e année ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI)

180 minutes par jour

4 enseignants

Objectifs

Encadrer, guider, soutenir et motiver les élèves dans leur apprentissage, dans le but de favoriser leur réussite au cours.

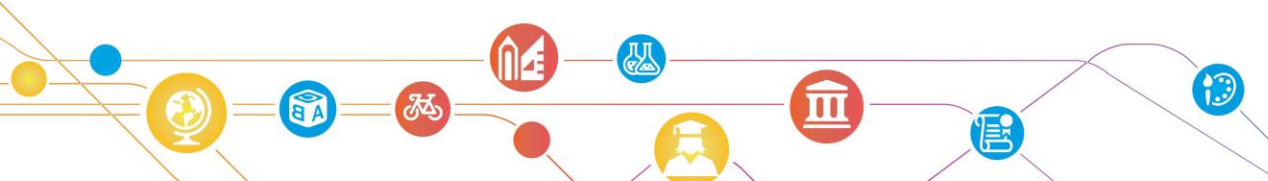
Organiser et animer des séances individuelles d'échanges avec les élèves dans le but de clarifier ou de faire des mises au point ponctuelles.



Camps virtuels académiques

3 au 20 août 2021

Camps en littératie		Camps en numératie
Élèves de 1^{re} et 2^e année	Élèves de 3^e à 5^e année	Élèves de 6^e à 8^e année
60 minutes par jour	60 minutes par jour	120 minutes par jour
17 élèves	67 élèves	25 élèves
1 ou 2 élèves par période	3 élèves par période	3 élèves par période
4 groupes par enseignant	3 groupes par enseignant	2 groupes par enseignant
2 enseignants	5 enseignants 5 aides-enseignants	6 enseignants



Objectifs des rencontres



Enseignement de la lecture (décodage et compréhension), de l'écriture, de la conscience phonologique.

Développement du vocabulaire.

Objectifs personnalisés selon le profil de l'élève et livres adaptés aux intérêts et compétence des élèves.

Envoi d'activités et de livres électroniques à la maison.



Consolider les concepts de base liés aux domaines "nombre, algèbre et sens de l'espace".

Rehausser le bien-être, l'estime de soi des élèves et développer le sentiment de compétence.

Mise en place de stratégies pour développer le transfert des apprentissages.



Interventions en orthophonie en virtuel

12 au 23 juillet et 3 au 13 août 2021

Élèves de 3 ^e et 4 ^e année
Blocs de thérapies pour une durée de 2 semaines
30 minutes par jour
Rencontre individuelle journalière
3 orthophonistes du conseil ont participé
28 élèves suivis pour un total de 232 séances



Objectifs en orthophonie



Améliorer la communication orale:
aspects expressif et réceptif

Améliorer la communication écrite:
lecture et écriture



Activités de transition pour la rentrée

Entre le 24 et le 30 août 2021

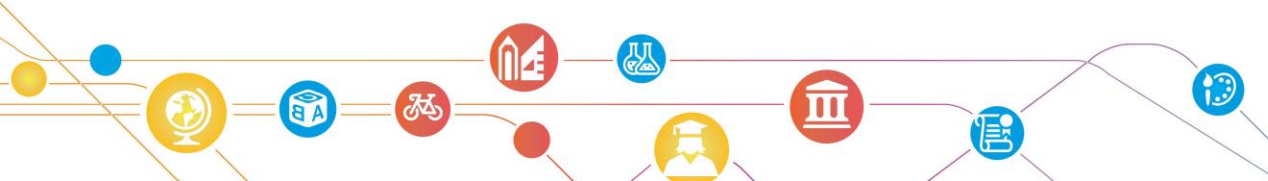
2 heures et demi par rencontre

135 élèves de différentes écoles élémentaires et secondaires

56 ateliers

Préparées par les équipes des Services aux élèves et de la Santé mentale

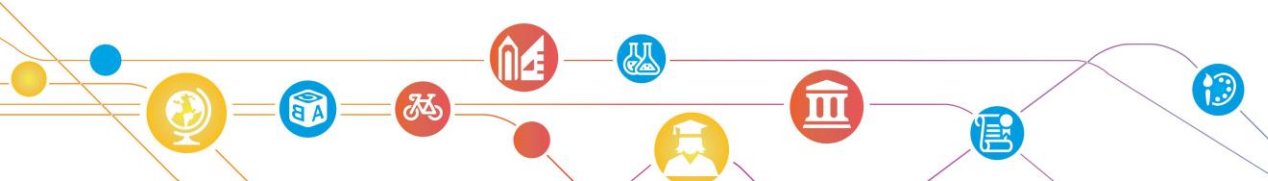
Animées par 34 intervenants: enseignants ressources EED, éducateurs spécialisés et/ou aides-enseignants



Objectifs des rencontres



- Rappel des mesures sanitaires à respecter pour une rentrée en toute sécurité
- Activités « Bien-être »
- Trois différentes planifications selon es niveaux scolaires portant sur les thèmes suivants :
 1. Les salutations et se joindre à un jeu : Jardin à la 2^e année
 2. Les conversations : 3^e année à la 6^e année
 3. Demander de l'aide et naviguer les amitiés : 7^e à la 12^e année



Évaluations au cours de l'été

Ergothérapie

8 évaluations
réalisées par 3
cliniques
externes

Orthophonie

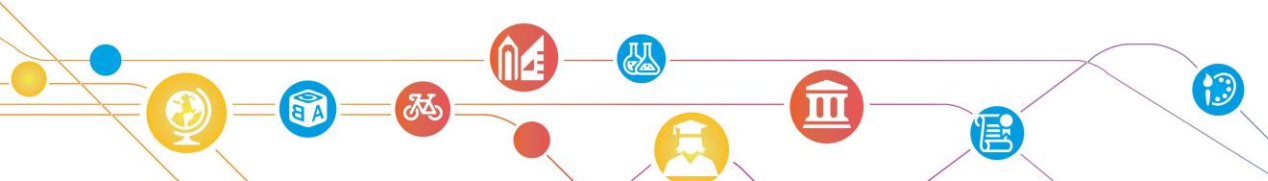
13 évaluations
réalisées par
deux
orthophonistes
du conseil

Psychologie

28 évaluations
psychopédagogiques
réalisées par des
psychologues en
privé



QUESTIONS ?



Protocole du Conseil scolaire Viamonde concernant l'accès aux écoles par les intervenants externes d'une profession réglementée de la santé pendant la pandémie COVID-19

Mise en contexte

Le ministère de l'Éducation a donné la directive aux conseils scolaires de collaborer avec les partenaires afin de donner accès aux écoles pour les membres d'une profession réglementée de la santé.

Services externes ayant accès aux écoles du CS Viamonde :

À partir du 7 septembre 2021 jusqu'à nouvel ordre :

Tous les services de soins infirmiers, d'ergothérapie, de physiothérapie et d'orthophonie sont considérés des services essentiels.

Preuve de vaccination :

Les centres de traitement et les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire sont responsables de gérer, obtenir et maintenir un registre à jour du statut de vaccination ou des résultats de tests antigènes rapides des intervenants, le cas échéant.

Le Conseil demande aux organismes de lui fournir une lettre attestant de leur politique en termes de vaccination, du pourcentage de leurs intervenants œuvrant dans nos écoles qui ont reçu deux vaccins, un vaccin, une exemption médicale ou qui subiront des tests antigènes rapides. La politique devra inclure la fréquence des tests antigènes rapides pour leurs employés ou leurs fournisseurs de services et les dates d'échéances pour l'obtention de ces preuves.

Les membres d'une profession réglementée de la santé :

1. L'intervenant communique avec la direction, sa déléguée ou son délégué pour prendre rendez-vous
2. L'intervenant vérifie le site Web de l'école et/ou du conseil scolaire afin de connaître le statut concernant la fermeture en cas d'éclosion avant de s'y rendre.
3. Avant chaque visite, l'intervenant remplit le [l'outil provinciale d'auto-dépistage quotidien de la COVID-19](#) et fait consigner les résultats dans le registre des visiteurs. Si l'intervenant répond affirmativement à une des questions, l'accès à l'école n'est pas permis.
4. Les parents, tuteurs, tutrices n'ont pas l'autorisation d'entrer dans l'école pour assister aux séances avec leur enfant.
5. Une fois arrivé à l'école, l'intervenant s'annonce à l'interphone à l'extérieur à l'entrée principale.
6. Dès que l'intervenant entre dans l'école, il porte obligatoirement son masque médical et se désinfecte les mains à la station installée à l'entrée de l'école.

7. Dans le bâtiment, l'intervenant se dirige directement au secrétariat tout en respectant la signalisation sur les planchers. Il attend son tour selon les exigences de la distanciation physique si le secrétariat est déjà au maximum de sa capacité.
8. La secrétaire consigne les informations de la visite au registre des visiteurs.
9. L'intervenant évite de toucher tout objet et surface au secrétariat.
10. Un membre du personnel accompagne l'intervenant dans le local assigné en respectant la signalisation dans les couloirs.
11. Une fois arrivé dans le local, l'intervenant sera fourni de lingettes sans javellisant ayant une composante d'hydroalcoolique dont il se servira pour désinfecter la chaise et la table qu'il utilisera et tout autre surface qu'il touchera.
12. Le port de masque est requis en tout temps. Le port de la visière est aussi requis pour l'intervenant par certains bureaux de santé publique ou pour intervenir auprès d'un élève qui est exempté du port du masque. L'intervenant doit avoir en sa possession une visière et la porter si tel est l'exigence.
13. Le port de la visière, de gants et de blouson jetables est requis lorsqu'il y a un risque d'exposition à des fluides corporels.
14. Avec le consentement des parents, le retrait du masque est permis pour l'orthophoniste et l'élève pour quelques secondes si un plexiglas est utilisé pour diviser l'espace entre l'orthophoniste et l'élève afin de montrer le placement adéquat buccal pour la bonne prononciation. Le port du masque à fenêtre qui permet de voir la bouche est aussi permis si un plexiglas n'est pas disponible. L'intervenant est responsable d'apporter son propre plexiglas.
15. L'intervenant avise le secrétariat lorsqu'il est prêt à recevoir l'élève dans le local. La secrétaire appelle l'enseignant de classe pour que l'élève puisse se rendre au local où se trouve l'intervenant.
16. Une fois que la séance est terminée et que l'élève a quitté la salle, l'intervenant désinfecte toutes surfaces et matériel touchés.
17. Il désinfecte sa visière après chaque rencontre, ainsi que change de gants et de blouson, le cas échéant.
18. Les élèves se désinfectent les mains à la station de désinfection mis à cet effet avant et après la visite.
19. Avant de quitter la salle, l'intervenant désinfecte toutes surfaces et matériel touchés.
20. Si l'intervenant se rend dans la classe, le port du masque et de la visière (si applicable) est exigé.
21. L'intervenant devra désinfecter avec les lingettes fournies toutes les surfaces, tout le matériel et tous les objets qu'il a touchés dans la salle de classe.
22. L'intervenant jette les gants et le blouson dans une poubelle à cet effet dans le local.
23. L'intervenant utilise un registre de visite (voir page 6 du présent document) à chaque fois qu'il ou elle se rend dans une école.
24. Avant le départ de l'intervenant, le registre de la visite est remis à la direction. Cette étape est primordiale afin de faire des suivis en cas d'éclosion.

25. Si l'intervenant développe des symptômes de la COVID-19, il doit aviser la direction de l'école. Le [protocole de gestion de la COVID-19](#) sera donc enclenché.

26. Les aiguillages d'élèves à vos services, les procédures annoncées de vos centres durant la COVID-19 sont respectées par les écoles.

Enseignement virtuel ou par les parents :

Les membres des prestataires externes fournissent leurs services soit de façon virtuelle ou sur les lieux de l'organisme selon les préférences des parents et des options disponibles pour des séances en personne telles que décidées par l'organisme externe.

Aiguillage :

Les aiguillages vers les organismes externes continuent pendant la pandémie. Le consentement des parents et de la direction d'école est obtenu par les modes de transmission disponibles. Les formulaires d'aiguillage sont transmis aux organismes selon les attentes établies avec chaque organisme. Advenant qu'une école doit fermer ses portes, la transmission des formulaires d'aiguillage ne peut pas se faire par télécopieur et est faite selon le mode établi pendant la fermeture des écoles au printemps 2020.

Faciliter le retrait des élèves en mode virtuel :

L'intervenant du centre de traitement peut communiquer directement avec les parents pour déterminer si l'enfant apprend en virtuel et obtenir le nom de la direction de l'école virtuelle et de communiquer avec celle-ci pour s'assurer que l'élève puisse être retiré de sa classe virtuelle pour participer à la séance virtuelle avec l'intervenante du centre de traitement. La direction d'école va s'assurer de communiquer avec l'enseignant virtuel afin de confirmer l'autorisation de retirer l'élève.

Rapports cliniques :

Les rapports cliniques des élèves pour lesquels les traitements ont été offerts en séances virtuelles sont acheminés à la personne-contact du Conseil qui s'assurera qu'ils soient versés au DSO de l'élève. Les rapports peuvent être postés ou envoyés par courriel crypté à la direction d'école de la classe virtuelle. L'intervenant devra demander l'adresse postale de la direction.

Nettoyage et désinfection pour rencontres en présentiel :

L'école va fournir les lingettes nettoyantes antiseptiques ou un vaporisateur antiseptique ainsi que des essuie-tout pour que l'intervenant du puisse essuyer entre chaque séance toutes les surfaces qui auront été touchées par l'élève et l'intervenant.

Coordonnées des directions d'écoles et des enseignants et enseignantes-ressources :

Les coordonnées des directions d'écoles et des enseignants et enseignantes-ressources ont été partagés avec les centres de traitement. Il est à noter qu'en raison de la pandémie, des changements peuvent survenir sans préavis et qu'il est toujours



préférable de vérifier le site Web du Conseil scolaire et de l'école pour des données à jour.

Centres de traitement

Région	Nom du centre
Durham et est de Toronto	Grandview Children's Centre
Simcoe-York, centre de Toronto et ouest de Toronto	Réseau de traitement des enfants de Simcoe-York
Halton et Peel	ErinoakKids
Waterloo	KidsAbility
Hamilton	Centre Ron Joyce, McMaster Health Services
Niagara	Niagara Children Centre
London	Thames Valley Children Centre
Lambton/Sarnia	Pathways Health Centre for Children
Windsor	John McGivney Children's Treatment Centre

– Services de soutien à domicile et en milieu communautaire (anciennement RLISS)

Soins infirmiers	Écoles desservies – CS Viamonde
– Services de soutien à domicile et en milieu communautaire du Centre-Est	Antonine-Maillet
	Ronald Marion
	Académie Alexandre Dumas
	Viola-Léger
	Laure-Rièse
– Services de soutien à domicile et en milieu communautaire de Simcoe Nord Muskoka	St-Joseph
	La Source
	Le Caron
	Roméo Dallaire
– Services de soutien à domicile et en milieu communautaire du Centre	Académie de la Moraine
	Académie La Pinède
	Paul-Demers
	Jeanne Lajoie
	LaFontaine
	Mathieu-da-Costa
	Étienne-Brûlé
	Norval-Morrisseau
Chantal-Benoit	
– Services de soutien à domicile et en milieu communautaire du Centre-Toronto	Charles-Sauriol
	Gabrielle-Roy
	La Mosaïque
	Pierre-Elliott-Trudeau
	Collège Français
	Toronto Ouest

POINT NO 4 DE L'ORDRE DU JOUR - NO 2



- Services de soutien à domicile et en milieu communautaire du Centre-Ouest	Carrefour des Jeunes
	des Quatre-Rivières
	Félix-Leclerc
	Jeunes sans frontières
- Services de soutien à domicile et en milieu communautaire de Mississauga Halton	du Chêne
	Horizon-Jeunesse
	Le Flambeau
	Micheline-Saint-Cyr
	Dyane Adam
	Gaétan-Gervais
- Services de soutien à domicile et en milieu communautaire de Waterloo Wellington	Patricia-Picknell
	L'Harmonie
	David St-Jacques
- Services de soutien à domicile et en milieu communautaire de Hamilton, Niagara, Haldimand, Brant	L'Odyssée
	Renaissance
	Pavillon de la jeunesse
	Georges-P.-Vanier
	L'Héritage
	LaMarsh
	Nouvel-Horizon
Franco-Niagara	
- Services de soutien à domicile et en milieu communautaire du Sud-Ouest	Académie de la Tamise
	La Pommeraie
	Marie-Curie
	Gabrielle-Dumont
- Services de soutien à domicile et en milieu communautaire Érié St-Clair	L'Envolée
	Louise Charron
	de Lamothe-Cadillac
	Les Rapides
	Franco-Jeunesse



Registre de visite – Intervenants externes

Nom de l'intervenant :			Nom de l'organisme externe :	
Date de la visite :			Numéro de cellulaire :	
Nom de l'école :				

Nom de famille de l'élève	Prénom de l'élève	Niveau scolaire de l'élève	Heure d'arrivée de l'élève	Heure de départ de l'élève	Désinfection des surfaces et matériel utilisés (oui ou non)	Si vous avez visité la classe, veuillez cocher